

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé

Département(s)	DECS	Date	17 mars 2023
Numéro	23.336	Heure	23h51

Auteur-e(-s) : Manon Roux

Titre : On rase gratis, certains plus que certaines

Contenu :

D'après un récent article¹ de la Radio télévision suisse (RTS), un tiers des salons de coiffure romands pratiquent des tarifs différenciés entre les jeunes enfants sur la base de leur genre.

- Comment le Conseil d'État se positionne-t-il vis-à-vis de cette discrimination ?
- Qu'en est-il de la formation dispensée dans notre canton pour les futures coiffeuses et pour les futurs coiffeurs ? La thématique de l'égalité entre client-e-s pour un même service y est-elle mise en avant ?

¹<https://www.rts.ch/info/suisse/13867834-les-petites-filles-paient-souvent-plus-cher-que-les-petits-garcons-chez-les-coiffeurs-romands.html>

Souhait d'une réponse écrite : NON

Auteur-e ou premier-ère signataire : *prénom, nom* (obligatoire) :

Manon Roux

Autres signataires (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :